Le journal

de Tallenay

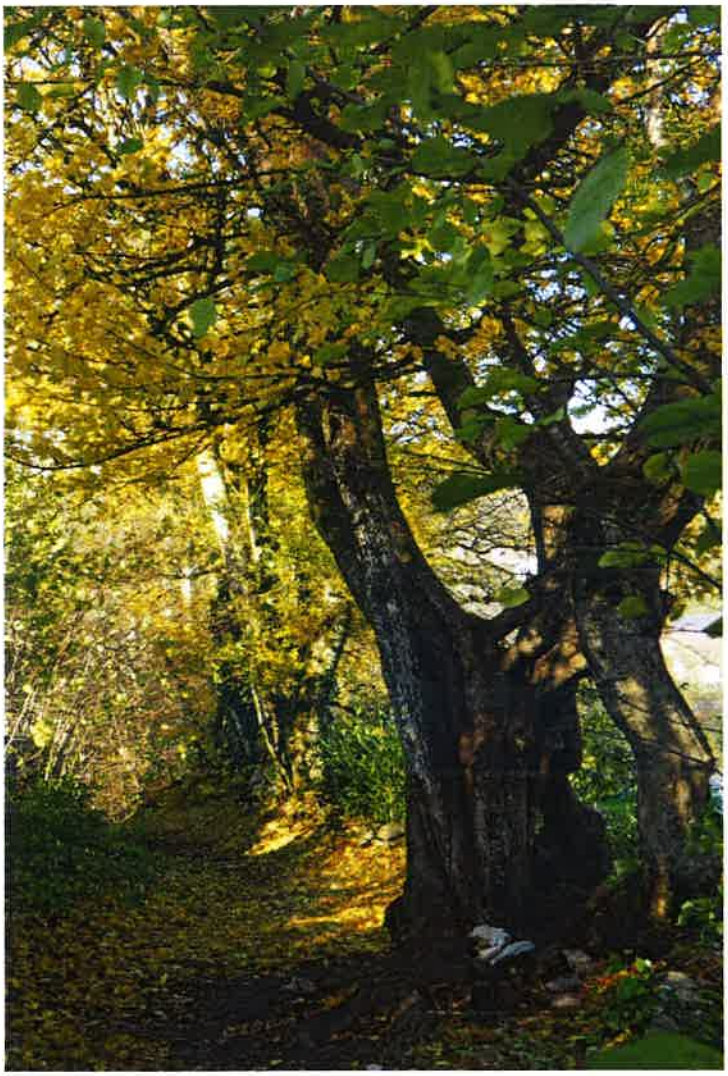

Année 2021

SOMMAIRE

EDITORIAL
2021 dans le rétroviseur !....2

ÉTAT CIVIL
Naissances, mariages ou pacs, arrivées, départs, décès....4

CONSEIL MUNICIPAL
Quelques échos....5

VIE DU VILLAGE
Un don à la Ronde de l'espoir....6
La Présidente du Grand Besançon métropole au village....6
Cérémonie du 8-mai....6
Cérémonie du 11-novembre....6
Une boîte à livres au village....7
Travaux de réfection du toit de l'église....7
Première édition de la Frissonnante....8
Nouvelle arrivée à Tallenay....8
Escalier du chemin Pommey....8
Des travaux sur le réseau d'eaux pluviales....9
Distribution des cartes avantages jeunes....9
Colis gourmands offerts à nos aînés....9

LES ASSOCIATIONS
Cyclos de la Dame Blanche – Année 2021....10
AICA Bonnay/Tallenay....10
L'Art de Vivre à Tallenay (AVT)....11
AC2000....11

REVUE DE PRESSE
Écoles maternelle et primaire....12
Collège....12
Périscolaire....13
En bref....13
Arts et traditions....14

HISTOIRE ET COUTUMES
Tallenay et la signification de ses lieux-dits....15

Editorial

2021 dans le rétroviseur !

On avait découvert le confinement (en double dose) en 2020. Voilà que 2021 nous a fait vivre une bonne partie de l'année au rythme du couvre-feu. Avec aujourd'hui un fichu virus, toujours tapi dans l'ombre, et qui redonne ici et là des signes de vie, lui qui en a tant fauché justement ! Vaccination, pass' sanitaire et gestes barrières nous rappellent que la crise sanitaire n'est pas terminée. Malheureusement !

Une prudence qui a conduit l'équipe municipale, pour la seconde année consécutive, à ne pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux de début janvier. Quelques semaines plus tôt, les membres du CCAS (Centre communal d'action sociale), en concertation avec leurs homologues de Châtillon-le-Duc, avaient eux-aussi, comme l'an dernier, annulé le traditionnel repas de fin d'année des Aînés au profit d'un panier gourmand livré à domicile. Une opération qui avait été vivement appréciée l'an dernier et qui, je l'espère, le sera tout autant cette année.

Deux temps d'échange, de partage et de convivialité qui, je l'espère sincèrement, retrouveront l'année prochaine leur place dans notre agenda.

Mais plutôt que le verre à moitié vide, je préfère voir le verre à moitié plein ! Avec une vie locale qui avance toujours, avec la prudence nécessaire. Comme en témoignent la cérémonie du 11-Novembre avec la présence d'une trentaine de Tallenaysiens (et une vingtaine d'enfants !) ou encore les deux spectacles « jeune public », proposés par le festival Grand 8 de Grand Besançon métropole (GBM) les 28 novembre (Cache-Cache) et 5 décembre (Ulysse) à la salle Charles-Mollet.

Une année 2021 qui a vu aussi la concrétisation de chantiers et projets conduits par l'équipe municipale et du CCAS. Avec une mention particulière pour la rénovation (très réussie avec de jolies petites tuiles) de la toiture de l'Eglise en mai. Une opération pour laquelle nous vous avions sollicités via une souscription volontaire à la Fondation du patrimoine (ouverte jusqu'au 31 décembre sur https://www.fondation-patrimoine.org). Une souscription qui, je dois vous l'avouer, a dépassé nos espérances avec, à l'heure où j'écris ces lignes, un montant des dons de 11 680€. Un grand MERCI à nos 67 donateurs que j'espère pouvoir remercier de vive voix lors d'un temps de convivialité lorsque les conditions sanitaires seront solidement réunies.

Outre ce chantier, je citerai pêle-mêle les travaux d'assainissement et de voirie route de Châtillon, une opération d'eaux pluviales rue du Château, la signalisation et matérialisation des places de stationnement du parking de la mairie, la distribution de 70 e-cartes jeunes aux Tallenaysiens âgés jusqu'à 23 ans, la relance de l'affouage (9 inscrits) et du fleurissement, l'installation d'une boîte à livres, la réalisation d'un escalier Chemin du clos Pommey ou encore l'achat de nouvelles guirlandes de Noël pour illuminer davantage de rues...

Et en 2022 ? L'antenne de téléphonie mobile 4G tout opérateur devrait être opérationnelle au printemps, au plus tard à l'été. Une mise en service attendue par une large majorité de Tallenaysiens. Un sujet sensible et clivant, je le sais ! Voilà pourquoi j'ai échangé cet été (visite à domicile et téléphone) auprès des dix foyers du village qui ont fait connaître début juillet leur opposition ou souhait d'obtenir davantage d'information sur ce dossier.

Simplement, je leur ai rappelé l'obligation de couverture qui s'imposait à notre commune suite à la publication de l'arrêté ministériel du 31 mai 2020 destiné à lutter contre les zones blanches (l'Etat est en effet seul compétent pour réglementer l'implantation des antennes relais sur le territoire) ; que le choix du site, au lieudit le Châtelard, a été déterminé par l'opérateur d'infrastructure SFR en fonction de divers critères (zone à couvrir, présence des réseaux fibre optique et électrique, coût financier, atteinte à l'environnement...)
Aussi, une implantation au Château d'eau (situé, je le rappelle, au plan administratif sur la commune de Châtillon-le-Duc) a été étudiée mais non retenue par l'opérateur d'infrastructure, ni d'ailleurs quelques mois plus tôt par un autre opérateur (Orange) dans une démarche similaire : site électrifié mais trop éloigné de la zone à couvrir, absence du réseau de fibre optique, difficultés d'accès...

Des informations largement diffusées en toute transparence au fil de l'avancée du dossier sur nos divers supports de communication (site internet, flash infos et comptes-rendus de conseils municipaux relayés sur les panneaux d'affichage).

2022 devrait aussi se voir concrétiser le sentier pédestre des bornes royales traversant notre forêt communale ainsi que celles de Besançon et Châtillon-le-Duc ; une étude sera menée par Grand Besançon Métropole (GBM) sur la réalisation d'une voie douce entre Tallenay et Châtillon (côté Vretille) ; la toiture de la sacristie de l'église sera elle-aussi rénovée en petites tuiles (opération rendue possible grâce à la générosité des contributeurs à la souscription évoquée précédemment)...

Bref, en 2022, la vie de notre village ne s'arrêtera pas face à la crise sanitaire. Disons qu'elle s'adaptera comme elle a su le faire jusqu'à présent...

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, de joyeuses fêtes de fin d'année...

Prenez soin de vous et de vos proches.

A bientôt

Ludovic Barbarossa
Maire de Tallenay

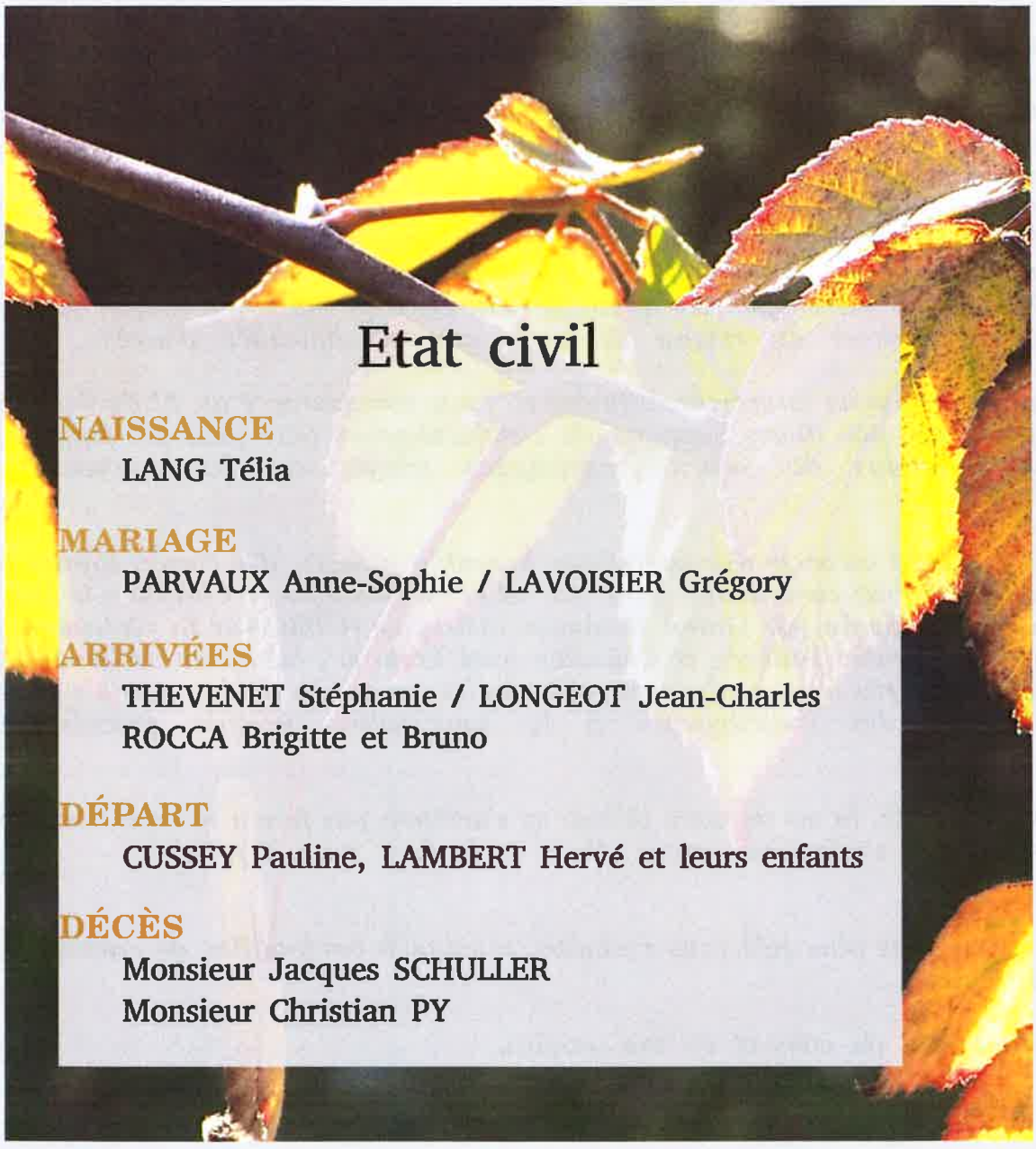

Etat civil

NAISSANCE

LANG Télia

MARIAGE

PARVAUX Anne-Sophie / LAVOISIER Grégory

ARRIVÉES

THEVENET Stéphanie / LONGEOT Jean-Charles
ROCCA Brigitte et Bruno

DÉPART

CUSSEY Pauline, LAMBERT Hervé et leurs enfants

DÉCÈS

Monsieur Jacques SCHULLER
Monsieur Christian PY

Conseil municipal

Quelques échos ...

Pas d'augmentation du taux des taxes communales

En remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP), les communes ont perçu en 2021 la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) complétée ou diminuée par l'application d'un coefficient correcteur.

Chaque commune a ensuite la possibilité d'augmenter ou baisser son nouveau taux de TFPB (taux communal + taux départemental) et conserver le produit issu de cette augmentation. Concrètement, à compter de 2021, la commune de Tallenay perçoit un montant total de TFPB décomposé comme suit : taux communal 18.06 % + taux départemental de TF 18.08 % = 36.14 %

	TALLENAY 2020	TALLENAY 2021
Taxe Foncière s/bâti	**18,06 %**	**36,14 %**
Taxe Foncière s/non bâti	**38,74 %**	**38,74 %**

Le montant des impositions directes locales à percevoir en 2021 se chiffre à 169 168 euros. Les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de voter les taux d'imposition 2021 des taxes communales comme indiqué ci-dessus, sans augmentation des taux.

Budget primitif 2021

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 270 154.94 € (dont 81 747.24 € de déficit antérieur).

La section de fonctionnement présente :

- Des recettes pour un total de 398 683.36 €
  (dont 80 434.66 € excédent antérieur)

- Des dépenses pour un total de 398 683.36 €
  (dont un virement à la section investissement de 78 000 €)

Subventions

Le 9 avril, le conseil municipal a voté :

- une subvention de 300€ à l'association AVT (Art de Vivre à Tallenay) dont les représentantes ont exposé leurs projets à venir au conseil municipal du 28 septembre ;
- une subvention de 300 € à l'association Mat' et Prim' des écoles de Châtillon-le-Duc ;
- une subvention de 150€ pour l'association la Ronde de l'Espoir (recherche contre le cancer) remise par le maire et la première adjointe lors de son passage au village le 3 septembre.

Affouage

Une cession d'affouage a été relancée pour la saison 2021-2022. Neuf affouagistes se sont inscrits.

Décorations de Noël

Des devis ont été demandés à deux entreprises pour doter 15 mâts de boîtiers prises pour y accrocher de nouvelles décorations de Noël. La société CITEOS a été retenu avec un devis de 2 430 euros TTC. Aussi, huit nouvelles guirlandes ont été commandées à Aérofestif (L'Hôpital-du-Grosbois) pour un montant de 3254,40€ TTC.

Déneigement

La commune de Tallenay a sollicité et retenu l'entreprise JP Bois de chauffage de Tallenay pour le déneigement des voies publiques aux conditions suivantes

- Forfait mise à disposition du matériel : 1 300 € HT
- Heure de déneigement : 80 € HT

Lors des épisodes neigeux, il est demandé aux habitants de bien vouloir stationner leurs véhicules motorisés en dehors des voies de circulation pour faciliter le passage des engins de déneigement.

Vie du village

Un don de 150€ à la Ronde de l'espoir

La Ronde de l'espoir a fait une halte, vendredi 3 septembre, sur le parking de la mairie. Depuis plusieurs années maintenant, la commune soutient cette initiative où une trentaine de cyclistes sillonnent durant trois jours les routes du département (380 km et 5000 m de dénivelé) pour collecter des fonds à destination de la Ligue contre le cancer.

Après une collation offerte par la municipalité, le maire, Ludovic Barbarossa, et la 1ere adjointe, Catherine Loulier, ont remis à Jean-Marie Vivot, président de l'association, un chèque de 150€.

La présidente de Grand Besançon métropole au village

Anne Vignot, présidente de Grand Besançon métropole (GBM), est venue le vendredi 3 septembre à Tallenay. Accueillie par le maire, Ludovic Barbarossa, Catherine Loulier, 1ere adjointe, et Nicolas Vacelet, conseiller municipal, elle souhaitait par cette visite de terrain échanger sur deux projets communaux pour lesquels GBM est partenaire :

- La voie douce entre Tallenay et Châtillon,
- Le circuit des bornes royales.

Ces projets ont retenu toute l'attention de la présidente de l'agglomération bisontine.

Cérémonie du 8-mai

La commémoration du 76e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée à huis clos en présence :

- du maire Ludovic Barbarossa,
- de la première adjointe Catherine Loulier
- du conseiller municipal Pascal Beaudrey,

chargé des affaires patriotiques

Cérémonie du 11-novembre

Une trentaine de Tallenaysiens et une dizaine d'enfants ont assisté le mercredi 11 novembre à la commémoration de l'Armistice au monument aux morts.

Si la cérémonie de 2020 s'était déroulée à huis-clos en raison des contraintes sanitaires, ce rendez-vous a retrouvé cette année son déroulé habituel.

Une boîte à livres au village

Une jolie petite maison jaune, juchée sur 4 pieds, est posée devant la porte d'entrée de la salle Charles Mollet. Il s'agit d'une boîte à livres. Elle a été fabriquée par un Tallenaysien : Christian Lamirault, ancien adjoint municipal. Elle a été inaugurée juste après la cérémonie du 11 novembre.

On peut y déposer les livres dont on n'a plus l'usage, qui ne nous intéressent plus ou encore que l'on désire partager pour l'intérêt qu'on y attache, sachant toutefois qu'on en perd la propriété. Et on peut prendre un ou plusieurs des livres qui s'y trouvent. Un troc de livres par boîte interposée en quelque sorte. Livres, BD, n'hésitez pas à leur donner une deuxième vie en les déposant dans cette jolie boîte. Vous ferez sans doute des heureux et vous-même aurez peut-être la joie d'y trouver un livre qui vous plaira.

Inauguration de la boîte à livre

Des enfants du village visiblement heureux de cette réalisation

Les travaux de réfection du toit de l'église

Le toit de notre église était bien fatigué : des infiltrations d'eau et l'usure du temps le mettaient en péril et il menaçait de s'effondrer. Suite à l'appel d'offre lancé par la mairie, c'est l'entreprise Poletti et Colotte de Bonnay qui a été chargée des réparations. Elle est intervenue au printemps dernier et malgré les intempéries, les travaux ont été réalisés et la réception du chantier a eu lieu le 1er juin. Cette entreprise a également réparé le toit de l'appentis de l'ancienne mairie dont la faitière et un grand nombre de tuiles étaient abîmés.

Pour financer une partie du coût des travaux de l'église, la mairie a ouvert une souscription sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. La récolte des fonds court jusqu'à la fin de l'année mais on atteint déjà la somme de 11 680 €. Un beau geste de la part des 67 donateurs que l'on peut remercier.

Depuis 20 ans, la Fondation du Patrimoine œuvre à la préservation du patrimoine et a permis de restaurer et sauvegarder de nombreux monuments partout en France. Elle mène ses actions aussi bien auprès des particuliers que des collectivités.

Elisa Conscience

Toit de l'église en cours de réfection

Toit de l'église rénové

Première édition de la Frissonnante

En novembre, ils étaient nombreux à avoir répondu présents à l'invitation de l'association pour cette 1ere édition de La Frissonnante.

A la tombée du jour, bien couverts et bien chaussés, munis de lampes frontales, une soixantaine de Tallenaysiens ont participé à cette balade nocturne.

Petits et grands, à la lumière magique de lanternes en papiers, ont déambulé joyeusement autour du village. Pas de danses, énigmes, rencontres mystérieuses dans la forêt, histoires, refrains et bonne humeur étaient au programme de ce début de soirée.

Dans la fraîcheur de la nuit, la chorale des participants s'est faite entendre au milieu des bois. Puis le chemin du clos Pommey, bordé de bougies, a conduit les promeneurs au pied de « l'arbre biscornu » où son histoire a été racontée.

Le joyeux cortège avait donc bien mérité le réconfort d'un pot de l'amitié ! Chacun avait apporté un petit quelque chose à partager autour d'un verre de vin chaud ou de jus de pommes.

L'AVT remercie chaleureusement les personnes qui ont aidé à l'organisation (Jules, Axel, Rafael, Paul, Karine, Séverine, Nico, Stéphane, Caroline, Pierre,...), la mairie pour son soutien, et surtout l'ensemble des participants pour ce bon moment convivial.

En espérant vous retrouver rapidement !

Pour l'AVT
Céline Huot-Marchant et Mathilde Musard,

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail ou prendre contact avec nous :
artdevivretallenay@gmail.com

Nouvelle arrivée à Tallenay

Concetta Lo Piccolo a intégré notre équipe communale en début d'année. Elle est en charge de la propreté des locaux de la commune. Le poste était précédemment occupé par Aline Laffont, qui a souhaité évoluer vers un temps plein dans la sphère privée.

C'est au nom de tous les habitants que la municipalité lui souhaite la bienvenue.

Escalier du chemin Pommey

Un nouvel escalier a été mis en place en février au fond du chemin du clôt Pommey. Le précédent passage étant devenu trop périlleux d'accès. L'escalier, beaucoup sécuritaire, a été fabriqué de toute pièce par S. Perriot et C. Péquignot. fabriqué de toute pièce par la mairie à partir de poutres en bois et de petits pavés. Nous rappelons que ce passage est exclusivement réservé aux piétons.

Des travaux sur le réseau d'eaux pluviales

Le carrefour rue de Châtillon/Beauvallon a fait l'objet au printemps d'un vaste chantier d'amélioration du réseau d'eaux pluviales pour réduire les risques d'inondation lors d'orages intenses. Après quoi, la seconde tranche de réfection de chaussée (la première datant de la fin de l'année dernière) a été opérée, toujours route de Châtillon en direction du lotissement des Vergers. Soit pour ces deux opérations un investissement global de **134 000 €** TTC, financés par Grand Besançon Métropole (GBM) et la commune.

Aussi, toujours au chapitre des travaux « réseau d'eaux pluviales », un chantier a été mené par les deux collectivités fin novembre, Grande rue (à l'angle du lavoir). Des travaux (voir photo ci-contre) qui viennent en résonance à ceux conduits l'an dernier, rue du Château.

Les travaux sur le réseau d'eaux pluviales

70 e-cartes avantages jeunes offertes

C'était une grande première ! Une première couronnée d'un beau succès avec l'inscription de **70** jeunes. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) avait cette année décidé d'offrir gracieusement aux Tallenaysiens (jusqu'à **23** ans) la e-carte Avantages jeunes. D'un coût unitaire de **8€**, elle propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne en Bourgogne-Franche-Comté.

Un samedi matin de septembre, les membres du CCAS ont organisé une permanence en mairie pour que les bénéficiaires (ou leurs parents) puissent retirer leur carte.

61 colis gourmands offerts à nos aînés

Pour la seconde année consécutive, le Centre communal d'action sociale (CCAS) n'a pas pu organiser le traditionnel repas des aînés en raison des contraintes sanitaires.

Comme l'an dernier, une opération colis gourmand avec des produits régionaux a été mise en place. Ce sont au total **61** colis (solo et duo) qui ont été apportés à domicile mi-décembre, en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

Photo : l'équipe des bénévoles pour la distribution des colis

Cyclos de la Dame Blanche - année 2021

QUE FAISONS-NOUS ?
Cyclo : nous faisons du vélo. Tourisme : au cours de nos déplacements, nous visitons des lieux qui présentent des intérêts : campagne, monuments ...

COMMENT FONCTIONNONS-NOUS ?
Nous effectuons 2 sorties par semaine le mardi et le vendredi après midi (ou le matin pendant les fortes chaleurs). Nos sorties ne sont pas de la compétition. Régulièrement, nous attendons les retardataires s'il y en a ou celui qui a un problème technique (crevaison par exemple).

LA CONVIVIALITÉ
L'année débute par la prise des licences en même temps que la traditionnelle galette franc-comtoise.
Des sorties à la journée sont programmées avec repas tiré du sac le plus souvent ou parfois au restaurant. Pour cette année par exemple : le site de Consolation, le tour de la forêt de Chaux, Montbozon, les balcons de la Loue...
Des séjours en général sont organisés ; une semaine en mai et 4 nuitées en septembre. Cette année, le séjour dans le Périgord noir a dû être reporté puis annulé ; le séjour en Champagne a mal tourné : liquidation judiciaire du prestataire un mois avant la date du départ alors que tout était payé.

L'année s'achève par l'assemblée générale courant novembre qui permet de faire le bilan de l'année écoulée, suivie d'un repas très apprécié.

ET LA COVID ?
Nous avons respecté les consignes de déplacement ainsi que les gestes barrières suivant la règlementation en vigueur d'où l'annulation de la bourse aux vélos organisée par l'ensemble des membres du club. En temps qu'adeptes du vélo, nous pouvons nous réjouir que les gens redécouvrent la bicyclette aussi bien pour le travail que pour le plaisir et c'est avec un grand espoir que nous vous attendons pour étoffer notre groupe.

Annie Putet, Secrétaire
Michel Mathile, Président

Deux adhérentes de l'association récompensées

AICA Bonnay /Tallenay

L'été terminé, les belles couleurs de l'automne naissant participent à de nouvelles activités de pleine nature dont la chasse fait partie. Si le reste de l'année les chasseurs se font discrets, ils œuvrent cependant en silence : entretien des points d'eau, réfection des chemins, élagage d'arbres morts, surveillance de l'état sanitaire du gibier... afin que tous puissent jouir de cette nature à partager, tant il est vrai que depuis le premier confinement, chacun a pu se réapproprier un peu de nos forêts.

Ainsi, dès le deuxième dimanche de septembre, cette activité rurale ancestrale reprend vie afin de réguler les populations de grand gibier dont le fragile équilibre sylvo-cynégétique dépend, assurance d'une régénération naturelle et durable de nos forêts !

Les prélèvements autorisés cette année sur l'ensemble des deux territoires : 6 sangliers, 10 chevreuils, 2 chamois, 5 lièvres.

La pression de chasse sur ces deux territoires est très faible, peu de chasseurs, des battues seulement le matin (jeudi, samedi, dimanche), annoncées par des panneaux pour que chacun agisse en toute responsabilité ; un partage sans équivoque des territoires publics ou privés loués par l'AICA, un respect que l'on espère toujours mutuel lors de rencontres et... un regard nouveau espéré sur une activité nécessaire qui retrouve toute sa place dans une communication voulue, non pas pour se justifier, mais pour expliquer et rappeler les règles intangibles de la vie en communauté.

Restons courtois, nos fusils seront toujours vides à votre approche....

Bonnes promenades !

Le Président, Patrick Vuillier

L'Art de Vivre à Tallenay (AVT)

Depuis de nombreuses années, l'association Art de Vivre à Tallenay (AVT) a pour objectif de renforcer les liens entre les habitants du village. Elle propose divers rendez-vous pour petits et grands tout au long de l'année.

Au début de l'été, la traditionnelle soirée permet aux villageois de se retrouver autour d'un buffet partagé, où chacun apporte ses spécialités culinaires.

Une balade nocturne dont la première édition a eu lieu cette année en novembre a rencontré un franc succès. A la lueur des lampions, les Tallenaysiens ont déambulé autour du village et ont partagé un verre de l'amitié réconfortant. Par ailleurs, de jolis clichés ont permis de mettre en valeur notre village lors du concours sur le thème « Ce qui me plaît à Tallenay ».

En fonction de la situation sanitaire, nous aurons à cœur de vous proposer d'autres moments de convivialité : après-midi jeux de société pour tous, randonnée, chasse au trésor, ateliers de bricolage, contes, musique…

Alors surtout, pour ne rien rater, envoyez-nous votre mail à l'adresse suivante :

artdevivretallenay@gmail.com

En espérant vous retrouver rapidement !

Pour l'AVT,
Céline Huot-Marchand et Mathilde Musard

AC2000

AC CHATILLON-LE-DUC

Madame, Monsieur,

Pour la deuxième année consécutive, notre assemblée générale s'est tenue début septembre 2021.

Le bilan moral est mitigé, bien qu'un grand nombre d'adhérents ait renouvelé leur adhésion en début de saison. Malgré une saison 2019/2020 écourtée en mars 2020, nous avons de nouveau connu un arrêt de nos activités et manifestations au 17 octobre 2020.

Cette interruption a eu également une conséquence, et non des moindres, celle de présenter un bilan financier déficitaire, sans remettre en question pour l'instant la pérennité de notre association.

Nous remercions les adhérents qui ont renouvelé leur adhésion pour cette saison 2021/2022 malgré les incertitudes sanitaires actuelles, ainsi que les adhérents qui nous ont soutenu en maintenant leurs cotisations pour la saison 2020/2021.

Fin avril 2021, nous avons pris le pari de réaliser la 28e édition du VTT de la Dame Blanche au début du mois de juin (date inhabituelle). Nous avons accueilli environ 700 participants. Le conseil d'administration et moi-même adressons aux bénévoles et à nos partenaires nos remerciements qui ont permis que cette 28ième édition se déroule dans les meilleures conditions. Ces remerciements s'adressent aussi aux différents services instructeurs qui ont su apporter une attention à notre dossier administratif.

Au moment où j'écris ces lignes, nous avons reconduit début octobre le vide-dressing, et j'espère que les événements programmés dans notre plaquette pourront se dérouler : première étape des « Défis de la Boucle », marché de Noël, 29ième Edition de la Dame Blanche, cochon de lait.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et je vous présente, au nom de tous les membres du conseil d'administration, mes vœux les plus sincères en espérant que la nouvelle année soit pour vous et pour tous vos proches une année de bonheur et de prospérité, tant sur le plan personnel que professionnel mais également que la période que nous connaissons actuellement soit un souvenir.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Sportivement et culturellement bien à vous.

Pour l'association AC 2000
Le Président, Gilbert CANILLO

La pétanque, une nouvelle activité

ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

Cécile Mignot-Cartigny, nouvelle enseignante en maternelle

Depuis la rentrée, Cécile Mignot-Cartigny a en charge la grande section de l'école maternelle Bellevue. Elle compense les deux mi-temps tenus par Lydie Pelletier et Océane Dougout. Elle vient de l'école élémentaire René-Roussey, de Saint-Vit, où elle a enseigné durant 22 ans à des classes de CP et CE1. Ce qui lui a permis d'acquérir une grande expérience et un sens pédagogique avec les jeunes enfants.

Répartition des effectifs

Cette année, l'école maternelle compte 66 élèves, soit le même nombre que l'année précédente, se répartissant comme suit : Cécile Mignot-Martigny a en charge 20 élèves de grande section et 4 de moyenne section ; Hélène Jacquin, directrice, 9 de moyenne section et 12 de petite section ; Isabelle Sage, 12 de petite section et 9 de moyenne section.

Baisse des effectifs

L'école élémentaire Bellevue compte 132 élèves, contre 136 l'année précédente, se répartissant comme suit : Jean-Marie Sage, 22 CP ; Adèle Godot, 5 CP et 15 CE1 ; Isabelle Gourjon, 11 CE1 et 9 CE2 ; Sylvie Alibelli, 14 CE2 et 8 CM1 ; Nathalie Tournoux, 22 CM1 ; Florent Cathenot, directeur, 26 CM2. Aucun changement n'est à signaler parmi le personnel enseignant.

COLLÈGE

Des mouvements au collège Claude Girard

Une partie des assistantes et assistants d'éducation

C'est sous la direction d'Hervé Lucas, principal, Emmanuelle Vaufrey, principale adjointe, et Sandra Robbe, conseillère principale d'éducation, les enseignants ainsi que le personnel d'encadrement ont fait leur rentrée au collège Claude Girard/Les Sorentines. Comme chaque année, l'effectif a subi des modifications. Au niveau des enseignants, les mutations et les départs à la retraite ont été compensés par quatre arrivées : Maria Armero Sabatier (espagnol), Pascal Brun (arts plastiques), Roselyne Rougnon-Glason (éducation Physique et sportive) et Jean-Baptiste Thomas (éducation musicale).

A signaler que certains enseignants partagent leurs activités avec d'autres établissements. Sont également arrivés : Sandra Lecomte, Clément Martin, Elsa Corbet, Quentin Pourcelot, Alison Marostegan et Estelle Destrieux (assistants d'éducation).

Cette année le collège accueille 630 élèves, dont 92 provenant de Châtillon-le-Duc et 23 de Tallenay.

PÉRISCOLAIRE

La gestion des temps périscolaires et l'accueil lors des vacances confiées à l'UFCV

Créées il y a une trentaine d'années sous une première présidence de Michel Haon, avant que Jean-Marie Delachaux ne lui succède, L'Association familiale laïque (AFL) a été dissoute. Elle est remplacée dans ses fonctions par l'Union française des centres de vacances (UFCV), association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif, association complémentaire de l'enseignement public.

Depuis plus de 114 ans, elle développe des actions innovantes pour répondre aux enjeux sociétaux de son époque dans ses compétances, qui sont : l'animation territoriale, les vacances enfants et jeunes, les séjours adaptés pour les personnes en situation de handicap, la formation aux métiers de l'animation et de champ social, ainsi que l'insertion sociale et professionnelle.

La commune de Châtillon-le-Duc a confié à l'UFCV, par délégation du service public, la gestion des activités périscolaires, l'accueil du matin et du soir ainsi que du mercredi, la restauration scolaire et les accueils de loisirs pendant les vacances. La directrice, Charline Meunier, est accompagnée dans sa tâche par Delphine Ganne, directrice adjointe, et de huit animateurs : Céline, Anaïs, Lulu, Franck, Justine, Flora, Nourdine et Corentin. L'UFCV prévoit également plusieurs types d'activités à la fois culturelles, sportives artistiques et de loisirs éducatifs.

Une partie des assistantes et assistants d'éducation

En bref

Une nouvelle naissance dans le village, 75 ans après la dernière

Les accouchements ont généralement lieu dans une clinique de Besançon ou alors au CHU. Mais en janvier, c'est dans le village même qu'une maman a accouché. Un événement qui ne s'était pas produit depuis 75 ans.

Un fait d'autant plus étonnant que les parents n'habitent pas Tallenay, ils étaient simplement venus rendre visite à des proches parents dans le village. C'est donc ici, en pleine nuit, que la maman a ressenti les premières douleurs. Le SAMU est donc intervenu. Finalement, le bébé ne sera resté que quelques heures dans son village natal.

Mais c'est à la mairie de Tallenay, village du lieu de naissance, que le papa est venu le reconnaître. Soulignons qu'à 50 mètres près le bébé serait né à Châtillon-le-Duc.

Les visiteurs du matin

Le jardin d'un Tallenaysien a reçu régulièrement au printemps la visite de chevreuils. Ils sont toujours deux, mais jamais les mêmes. Sans doute se sont-ils donnés le mot. Les plus jeunes n'ont pas encore de cornes. Dès six heures du matin, ils sont

déjà là et ils broutent allègrement persil, salade... Ensuite, ils se reposent dans les framboisiers.

C'est seulement vers dix heures qu'ils s'en vont, direction le jardin du voisin ou alors la forêt toute proche.

Les blés de l'été

La récolte de blé a été abondante cette année. Les grains, bien gonflés par les pluies abondantes, ont été volumineux. Exceptionnellement à Tallenay, un agriculteur avait tout misé sur le blé. Bien lui en a pris. Après une très belle moisson, c'est plus de 200 ballots de paille, répartis sur plus de 700 mètres le long du chemin des Tilles, qui ont été ramassés. Un spectacle inédit !

Une vue de cette abondante moisson

Fleurs peintes dans un jardin breton selon Charles Belle

Plus qu'un simple écrin de verdure pour le château de Trévarez (Finistère), son parc de 85 hectares enchante les amoureux des fleurs en toute saison. Mais s'il est urgent de se rendre à Trévarez, entre Brest et Quimper, c'est aussi pour y découvrir les peintures de Charles Belle.

Cet artiste de Tallenaysien brosse les herbes folles, des fleurs somptueuses, des ruisseaux chantants, des cèdres majestueux aux tons verts et mauves, moins pour reproduire les beautés de la nature que pour susciter une émotion plus intime chez le spectateur , évoquer une présence invisible. « C'est comme si sa peinture réveillait une mémoire commune enfouie dans la nuit des temps », s'enthousiasme le vidéaste François Royet, qui le filme en action depuis des années. Ses courts documentaires constituent l'autre moitié de cette exposition, où deux regards d'artistes se croisent en ce lieu étonnant. L'occasion de redécouvrir quelques beaux jardins de France.

Charles Belle devant ses toiles "Herbe" dans son atelier

André et Bernard, les deux bouilleurs de cru, font revivre l'alambic

Si les bouilleurs de cru ont-quasiment disparu en même-temps que leur privilège (10 litres par an), la passion de la distillation reste entière chez certains.

A Tallenay, ils ne sont plus que deux. Les abondantes récoltes de fruits de l'année 2020 ont ranimé une flamme totalement éteinte l'année précédente. André et Bernard, deux anciens du village, dont les pères respectifs avaient été bouilleurs de cru, ont hérité de la fibre paternelle.

Et c'est ainsi qu'ils ont rallumé le feu de l'alambic municipal. Le brasier alimenté en bois a été précédé d'un long travail de préparation dont les deux

hommes se sont acquittés avec minutie. C'est la pomme qui était à l'honneur. Durant plusieurs heures, l'alambic a déversé son « nectar » (à déguster avec la plus grande modération). Ensuite, un important travail de nettoyage a complété la journée.

Au cours des opérations, ils ont reçu de fréquentes visites de Tallenaysiens désireux de savoir comment cela fonctionnait. André et Bernard en ont profité pour révéler leurs secrets.

Connaissez-vous le Pommeau ?

A l'image de celui de Normandie, très connu et apprécié même en cuisine, nos deux distillateurs ont leur propre recette : un tiers d'eau de vie mélangé avec deux tiers de jus de pomme non fermenté et cela donne un excellent cocktail à environ 16° qu'on peut déguster en apéritif. Le pommeau tallenaysien est en quelque sorte né.

Histoire et coutumes

Tallenay et la signification de ses lieux-dits

L'origine des lieux-dits de Tallenay interpelle. Tous ont leur histoire ou une signification. Certains ont même changé d'appellation au cours des âges. Petit florilège.

COMBE RIBAUDE — Au Moyen-Age, une ribaude était une femme qui suivait les armées pour se livrer à la prostitution. Lors de l'annexion de la Franche-Comté par le traité de Nimègue en 1678, un régiment de Louis XIV a séjourné à Tallenay. Des filles se tenaient au-dessus du village. On disait alors que les soldats allaient à la ribaude.

CHAMPAGNE — Une petite ferme, aujourd'hui disparue, était située en lisière de forêt au dessus du village actuel. Le nom du dernier fermier était Champagne.

LA CHENOVE — Signifie du chanvre à la vigne.

LA GOULOTTE — Terrain forestier se terminant naturellement par une goulotte. En 1944, les chars américains après un tir d'artillerie sur Tallenay sont arrivés par la Goulotte.

LE CUL DE LONGCHAMP — Zone de terrain se terminant en cul-de-sac. Quant à Longchamp, cela peut signifier champ en longueur. Suite à à une démarche des riverains, le mot « cul » a été supprimé. Désormais on dit « de Longchamp ».

LES CHAILLES — La chaille est le nom donné à de petits cailloux de couleur jaune. Durant la Préhistoire, ils ont été utilisés pour fabriquer de petits outils : racloirs, grattoirs, perçoirs, pointes de flèches. Leur dureté use les socs de charrue. Leur terrain est propice à la culture de la pomme de terre.

CHAMPS BRÛLÉS — Le lieu a été appelé ainsi suite à un incendie.

LES VAUCIELS — A l'origine le lieu (où a été construit le lotissement "Beau Vallon") valait le ciel, le meilleur terrain agricole de Tallenay.

LES MORELLES — Appelés "Moureilles" en patois local.

CHAMPS CERISIERS — Terrain propice à la plantation de cerisiers.

AU CREUX — Terrain qui présente un important renfoncement.

BOIS DE LA LAVE — Terrain forestier pauvre avec beaucoup de pierres plates.

SOUS LA ROCHE — Le lieu se trouve sous la falaise.

LA COMBOTTE — Petite combe. Premier lieu des feux de la Saint-Jean (aujourd'hui le Verger).

Autres lieux-dits : Les Plantes Basses, Champ Dautruche, Combes du Milieu, La Goutte, Champ Rochet, Le Chamois, Sous Les Planches, La Vretille, La Grosse Aige, Les Grands Champs, Les Cornes, Le Champ De Lante.

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Plus simple, plus rapide, accessible !

D'un clic, réalisez toutes vos démarches en ligne.

Construction nouvelle ou extension, ravalement ou modification de façade, changement de fenêtres, pose de clôture, abri de jardin, piscine... Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris. Pour cela, rendez-vous sur

grandbesancon.fr/gnau

Grand Besançon Métropole

Le maire
et le conseil municipal

vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année

Mairie de Tallenay

7 Grande rue 25870 Tallenay

Horaires d'ouverture

Lundi : de 16 heures à 18 heures
Mercredi : de 10 heures à 12 heures
Jeudi: de 16 heures à 18 heures

Rencontre avec M. le Maire ou les adjoints sur rendez-vous

Téléphone: 03 81 58 85 77
Courriel : mairie.tallenay@wanadoo.fr

www.tallenay.fr

L'actualité de la commune régulièrement mise à jour